



# Forum-Assemblée régional en DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Tenu les 28 et 29 novembre 2018 à Gaspé

LES ACTES





## **Remerciements**

Le comité organisateur du Forum-Assemblée régional en développement social du RESSORT-GÎM était composé de membres du Conseil des partenaires : Colin Lafleur et Simon Pelletier, de même que de Marie-Ève English, de la Table Saines Habitudes de vie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Table SHV GÎM). Il était supporté par Marie-Claude Hudon, Monica Thériault, Claudie Thibaudeau et Valérie Marcoux, chargée du projet.

Le comité tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration et à la tenue de l'événement.

### **La permanence**

Marie-Claude Hudon, coordonnatrice du RESSORT-GÎM

Claudie Thibaudeau, agente de développement du RESSORT-GÎM

### **Le Conseil des partenaires**

Anick Lepage, Droits et recours santé mentale (DRSM) Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Anik Truchon, Démarche intégrée en développement social de la Haute-Gaspésie

Benoît Cayouette, Réseau développement social de Rocher-Percé

Carole Proulx, Services Québec

Cathy Brown, Committee for Anglophone Social Action (CASA)

Colin Lafleur, Démarche en développement social d'Avignon et Baie-des-Chaleurs active et en santé (BDCAS)

Geneviève Giguère, Regroupement des organismes communautaires de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (ROCGIM)

Helena Burke, Council for Anglophone Magdalen Islanders (CAMI)

Julie Pariseau, Démarche en développement social de la Côte-de-Gaspé

Mélissa Bélanger, Démarche en développement social de Bonaventure

Simon Pelletier, Ministère de la Famille

Véronique Chiasson, Approche intégrée en développement social des Îles-de-la-Madeleine

### **Les animateur.trice.s et conférencier.ère.s**

Ambroise Henry, directeur général Groupe ressource en logement collectif Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (GRLC-GÎM)

André St-Onge, agent de mobilisation en développement collectif, Carrefour jeunesse Îles-de-la-Madeleine

Cathy Brown, directrice générale, Committee for Anglophone Social Action

Jessica Synnott, Vision Gaspé Percé Now

Helena Burke, Council for Anglophone Magdalen Islanders

Frédéric Vincent, consultant en développement organisationnel et collectif

Geneviève Giguère, coordonnatrice, ROCGÎM

Marie-Ève English et Christine Laliberté, Table SHV GÎM

Philippe Garon, auteur (animateur)

Véronique Allard, agente de liaison, ROCGÎM

Vivian Labrie, chercheuse autonome associée à l'Institut de Recherche et d'Informations socioéconomiques (IRIS)

### **Les partenaires financiers**

CASA (fiduciaire)

Direction de Santé publique (DSP)

Table SHV GÎM

### **Ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont accepté de jouer un rôle durant l'événement**

Le comité logistique

Les animateurs.trices des tables de discussion

Les secrétaires d'ateliers

## Table des matières

Remerciements .....	ii
Mise en contexte.....	5
Le RESSORT-GÎM : C'est quoi et c'est pour qui ? .....	7
Historique de la Gouvernance.....	7
Proposition de la Gouvernance .....	9
Portrait de la gouvernance d'hier à aujourd'hui .....	10
Des nouvelles des chantiers régionaux du RESSORT-GÎM .....	11
Période de questions relatives à la gouvernance du RESSORT-GÎM.....	11
Élections de représentants d'organisations non gouvernementales.....	12
Compte-rendu des travaux de l'Assemblée (28 novembre) .....	13
Compte rendu des discussions relatives aux quatre axes d'intervention du RESSORT-GÎM .	16
Lancement du site Web.....	24
Compte rendu des ateliers de discussion.....	25
Des projets inspirants en développement social .....	37
Annexe 1 – Programme .....	38
Annexe 2 – Mot de bienvenue de la coordonnatrice.....	41
Annexe 3 – Critères de priorisation .....	42
Annexe 4 – Nos repères et nos fondements.....	43
Annexe 5 – Gouvernance actuelle (Organigramme) .....	44
Annexe 6 – Gouvernance : Ligne du temps .....	44
Annexe 7 – Étape de la démarche d'élaboration du plan d'action régional en développement social 2019-2021 .....	45
Annexe 8 – Procès-verbal, élection au Conseil des partenaires.....	46
Annexe 9 – Liste des participants .....	47

## Mise en contexte

### Objectifs

**Volet 1 — Développer et soutenir l'expertise en développement social.**

**Volet 2 — Consolider le réseau des partenaires :**

- Soutenir la vie associative du RESSORT-GÎM à travers, notamment, une réflexion sur le membership ;
- Partager les avancées en développement social des mobilisations locales et régionales ;
- Poursuivre la mission et les objectifs du RESSORT-GÎM – GÎM en adoptant un nouveau plan d'action régional en développement social ;
- Assurer la représentativité régionale au RESSORT-GÎM en élisant deux représentants.es d'organisations régionales non gouvernementales au Conseil des partenaires.

### Participant.e.s

Soixante-huit personnes ont participé à l'événement. De ce nombre, huit personnes ont assisté à l'événement par visioconférence, aux Îles-de-la-Madeleine, le 28 novembre. Il est important de mentionner qu'il y avait quatre-vingt-huit inscriptions, mais malheureusement, la température n'était pas au rendez-vous. Plusieurs participant.e.s ont dû annuler leur participation, ne pouvant effectuer le déplacement.

### Programme

Le programme (annexe 1) proposait une formule *forum-assemblée* divisée en deux parties. La portion *assemblée* a eu lieu le 28 novembre avec la présentation du bilan du RESSORT-GÎM, la tenue d'ateliers d'échange sur la gouvernance du RESSORT-GÎM ainsi que sur le nouveau plan d'action 2019-2021. La portion *forum*, le 29 novembre, proposait des ateliers de partage d'expertises et de pratiques en développement social de la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Ces ateliers étaient animés par les partenaires du réseau. Au cours de ces deux journées, les projets et démarches en développement social ont aussi été présentés par les territoires locaux (Avignon, Bonaventure, Rocher-Percé, Haute-Gaspésie, Côte-de-Gaspé, Îles-de-la-Madeleine).

## **Animation**

La portion *assemblée* a été animée par Phillippe Garon, généraliste des arts littéraires. Phillippe explore notamment la poésie, le conte, le récit, le théâtre, l'essai et la chanson. Parallèlement à sa carrière artistique, il s'intéresse au fonctionnement des OBNL et offre ses services à titre de formateur et d'animateur.

## **Le RESSORT-GÎM : C'est quoi et c'est pour qui ?**

### **Présentation de Colin Lafleur**

Le RESSORT-GÎM, c'est un réseau de partenaires et de communautés d'expertises mobilisés pour le développement social de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (GÎM).

### **Mission**

SOUTENIR LA MOBILISATION et ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES LOCAUX de la région de la GÎM dans la prise en charge de leur développement social, selon les principes de concertation, du pouvoir d'agir et de la participation citoyenne.

### **Vision**

Que les partenaires de la région Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine travaillent ensemble, en réseau, de façon concertée et intégrée, pour renforcer la cohésion sociale et réduire les inégalités sociales au sein des territoires.

## **Historique de la Gouvernance**

### **Présentation de Benoit Cayouette et de Simon Pelletier**

En 2010, le Forum régional pour la solidarité et l'inclusion sociale en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine rassemblait les différent.e.s acteur.trice.s du développement économique et social pour réfléchir à des stratégies et dégager des orientations pour soutenir l'action en regard de la lutte contre la pauvreté, tant locale que régionale. Les constats étaient les suivants :

- L'absence de vision régionale en développement social
- La multiplication des structures et des mesures s'adressant aux mêmes populations
- Les orientations et les actions sont peu intégrées (travail en silo)
- Le manque de modulation et d'harmonisation des programmes et des politiques
- La difficulté des milieux à profiter pleinement des fonds disponibles

Les pistes d'action issues de ce forum étaient de :

1. Mettre en place des modalités justes, équitables et consensuelles pour la distribution des fonds régionaux et prioriser les actions dans le cadre de démarche intersectorielle ;
2. Créer un regroupement régional permettant de : coordonner la stratégie de lutte contre la pauvreté élaborée par les acteur.trice.s régionaux et locaux ; apporter un soutien aux initiatives locales ; organiser un réseau de communication efficace entre les territoires locaux ;
3. Créer des créneaux d'excellence en développement social ;
4. Maintenir des échanges entre les acteur.trice.s afin d'apprendre à mieux se connaître et considérer l'apport de chacun.e et identifier des zones de collaboration ;

## 5. Adapter le soutien régional selon l'évolution de la concertation intersectorielle.

La démarche a débuté par la création d'un comité de gestion de l'entente de collaboration en matière d'inclusion et de lutte contre la pauvreté par la Conférence administrative régionale (CAR) et les responsables de l'organisation du Forum régional pour la solidarité et l'inclusion sociale en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Ce comité avait pour rôle d'encadrer une démarche visant à doter la région d'un réseau structuré consacré au développement social et des collectivités. La CRÉ-GIM soutenait à l'époque les travaux nécessaires à la réflexion et à la mise en place des étapes d'un réseau selon les attentes des partenaires de la région.

Le travail de ce comité a permis de mettre en place le Réseau par la création d'un comité de coordination chargé de l'encadrement des travaux et d'un comité-conseil dont le rôle était d'alimenter la démarche de réflexion.

En 2011, le Réseau est autonome et sans constitution légale. Sa structure est souple et simple. Sa cause fédératrice : Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Il concentre ses orientations sur l'accompagnement et le soutien aux collectivités territoriales afin qu'elles puissent déployer leurs actions selon leurs priorités respectives ; l'optimisation des lieux de concertation existants ; la mobilisation autour de proposition d'actions réalistes et réalisables pour assurer des réussites collectives ; créer un consensus autour de l'action.

C'est en 2012 que le RESSORT-GÎM aura une coordination.

En 2013, des chantiers de travail sur des enjeux en développement social se mettent en place.

En 2016, le RESSORT-GÎM présentait son premier Forum-Assemblée qui a permis d'adopter un mode de gouvernance, dont la création d'un Conseil des partenaires (CP) qui se réalisera en juin 2017.

## Proposition sur la Gouvernance

### Présentation de Véronique Chiasson

Depuis ses débuts, le Réseau bénéficie d'une structure souple et sans constitution légale. Suite aux travaux du comité chargé d'évaluer les avantages et les inconvénients d'une possible incorporation du RESSORT-GÎM, le constat était le suivant :

***L'incorporation est une option intéressante pour le RESSORT-GÎM, mais elle n'est pas la solution à toutes les problématiques de gouvernance.***

Parmi les recommandations du comité sont évoqués, notamment :

- Que plusieurs réflexions doivent être faites avec les partenaires du RESSORT-GÎM sur la composition d'un futur conseil d'administration ;
- Que pour respecter l'esprit de collégialité du RESSORT-GÎM et sa capacité d'agir, ces travaux étaient difficilement réalisables dans le court délai précédent le Forum-Assemblée ;
- Que si l'objectif visé par le Conseil des partenaires était d'abord et avant tout d'améliorer la gouvernance, il fallait élaborer et appliquer des règles claires de fonctionnement au sein de celle-ci avant de s'engager dans la voie de l'incorporation.

Les travaux suivants devraient être préalables à toute démarche d'incorporation :

- Se doter d'un organigramme plus représentatif ;
- Améliorer les communications ;
- Convenir d'un processus de prise de décision plus efficace ;
- Se doter de meilleures règles de fonctionnement et codes de vie ;
- Se doter d'un membership.

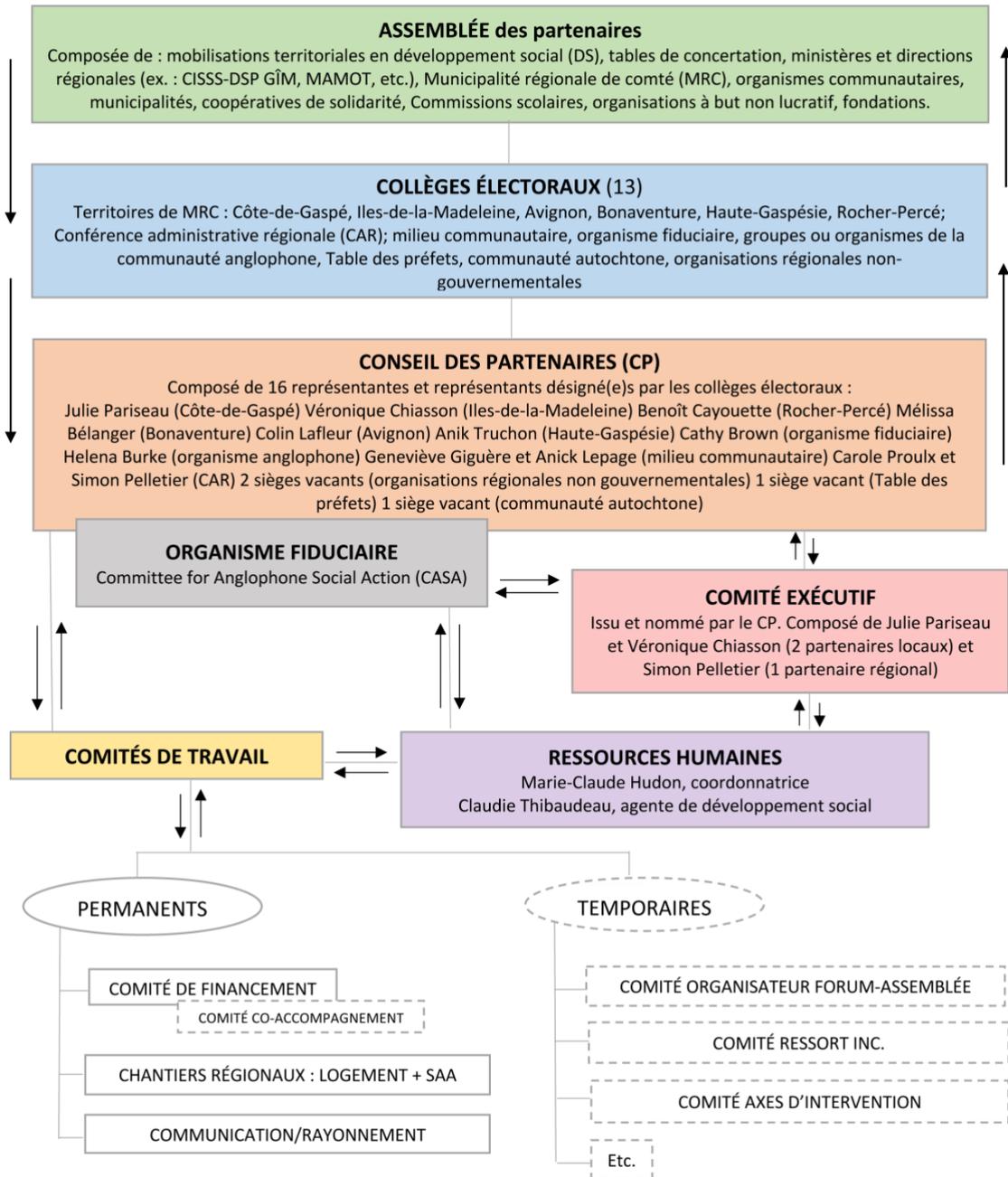
Ce qui a amené le comité à proposer ce qui suit au Conseil des partenaires :

- Considérant que l'incorporation est une option intéressante présentant des avantages pour le RESSORT-GÎM ;
- Considérant le besoin de réaliser des travaux préalables, à savoir la création de politiques de gestion organisationnelle (Ressources humaines, gouvernance, membership) ;
- Considérant les travaux à réaliser avant de prendre la décision finale et que tou.te.s les partenaires ont la volonté de développer une entente de fiducie plus détaillée ;

Le CP conclut qu'il est trop tôt pour procéder à l'incorporation du RESSORT-GÎM, mais que des travaux seront réalisés avant de statuer sur une décision. Ces travaux seront utiles au RESSORT-GÎM, peu importe le futur choix de son statut légal (incorporation ou avec fiduciaire).

# Portrait de la gouvernance d'hier à aujourd'hui

## Présentation de l'organigramme du RESSORT par Geneviève Giguère



## **Des nouvelles des chantiers régionaux du RESSORT-GÎM**

Ambroise Henry, du Groupe ressources en logement collectif de la GÎM, et Marie-Ève English, de la Table des saines Habitudes de vie de la GÎM, présentent, respectivement, le Chantier Habitation et logement ainsi que le Chantier Sécurité et autonomie alimentaire.

## **Période de questions relatives à la gouvernance du RESSORT-GÎM**

### **Comité dialogue FLAC :**

Les participant.e.s souhaitaient recevoir plus d'informations sur les possibles ententes en lien avec la Fondation Luc et André Chagnon (FLAC). On mentionne alors qu'un comité de dialogue a été formé pour entamer des discussions avec la FLAC afin de mettre en place des ententes de financement qui pourraient soutenir les projets en développement social sur le territoire de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Il est actuellement composé de : Mathieu Lapointe, Olivier Deruelle, Geneviève Giguère et Manon Guité.

### **Collège électoral autochtone :**

Les participant.e.s aimeraient savoir ce qui en est pour le siège vacant d'un.e représentant.e des communautés autochtones, étant donné que l'on n'a pas abordé le sujet. Il est mentionné que c'est à la communauté micmaque de déterminer qui pourrait siéger sur le Conseil des partenaires, mais que pour le moment personne n'avait signalé son intérêt bien qu'une invitation ait été lancée.

## Élections de représentants d'organisations non gouvernementales au collège électoral du RESSORT-GÎM (sièges vacants)

Lors du Forum-Assemblée tenu le 4 mai 2016, les partenaires ont adopté la gouvernance du RESSORT-GÎM sur la base d'une proposition débattue préalablement en atelier. Lors de l'atelier, des partenaires ont proposé que soit créé un collège électoral pour les « Organisations régionales non gouvernementales » spécifiquement. L'intention était d'assurer une meilleure représentation de la diversité des acteurs.trices œuvrant en développement social au sein du réseau.

Le document « Gouvernance en réseau » décrit la composition du Conseil des partenaires (CP). Selon ce document, le CP est formé de collèges électoraux. Parmi les collèges électoraux (p.6) :

« [...] Deux représentants.es provenant d'organisations régionales non gouvernementales\* désignés.es lors d'une rencontre en Forum-Assemblée du RESSORT-GÎM »

Depuis, ces deux sièges sont vacants. Comme il est difficile de statuer clairement sur la définition d'ONG régionale, de même que sur la composition de son collège électoral, il a été décidé en CP de laisser à l'ensemble des partenaires du RESSORT-GÎM le pouvoir d'élire deux (2) représentant.e.s en Assemblée.

### Définition d'organisation régionale non gouvernementale (ONG)

La définition retenue et proposée a pour but de servir de guide afin que les représentant.e.s d'ONG régionales puissent présenter leur candidature à l'Assemblée :

*« Une organisation non gouvernementale régionale est une organisation sans but lucratif qui ne relève pas structurellement et directement d'une instance gouvernementale. »*

*Grâce à l'apport de la sociologie des organisations, les principaux critères définissant une ONG sont les suivants :*

- *Le but non lucratif de son action ;*
- *L'indépendance financière ;*
- *L'indépendance politique ;*
- *La notion d'intérêt public ;*
- *Issue de la société civile. »*

### Organisation régionale non gouvernementale élue

Suite au processus d'élection (voir annexe 10), une seule candidature a été soumise officiellement. *La Table saines Habitudes de vie* a été élue par acclamation à titre d'organisation régionale non gouvernementale (ONG) au sein de son collège électoral et sera représentée au Conseil des partenaires du RESSORT-GÎM.

## Compte-rendu des travaux de l'Assemblée (28 novembre)

### LA GOUVERNANCE DU RESSORT-GÎM (membership)

Jusqu'à présent, il n'y a pas d'adhésion officielle au RESSORT. Le réseau mise plutôt sur une appartenance et une participation volontaire des partenaires. La question du membership refait toutefois surface régulièrement depuis la fondation du RESSORT. Pour nourrir la réflexion sur la création d'un éventuel membership, quatre tables s'y sont penchées, en sous-groupe. Elles avaient à répondre aux trois questions suivantes :

1. **Le RESSORT-GÎM, c'est pour qui ?**
2. **Quels seraient les critères d'admissibilité pour devenir membre ?**
3. **Catégories de membership – Avez-vous des exemples ?**

D'après les participant.e.s de l'atelier, Le RESSORT-GÎM devrait être le plus **inclusif** et **représentatif** possible. Il doit donner une grande place aux mobilisations locales, politiques, mais aussi aux citoyen.ne.s (par la représentativité des organismes communautaires autonomes, par exemple). Il devrait aussi offrir une importante place aux **concertations locales** en développement social, aux organisations **régionales** et aux **chantiers de travail** (lieu de convergence entre local et régional). Les participant.e.s sont aussi sensibles à la participation directe des citoyen.ne.s au réseau..

Des critères incontournables pour tous les citoyen.ne.s et organismes voulant devenir membres du RESSORT :

- L'adhésion à la mission, à la vision, et aux valeurs
- Résider sur le territoire de la GÎM
- Œuvrer au développement social
- Désir de travailler en collaboration
- L'engagement
- Adhésion à un code d'éthique

Dans les secteurs de :

- Éducation
- Santé
- Communautaire
- Politique
- Démarches territoriales de développement social
- Privé

Types de membres proposés :

- Membres actif.ve.s (organisations DS, palier territorial)
- Solidaires (partenaires régionaux et partenaires qui offrent du temps, des ressources humaines ou du financement, bailleurs de fond, élu.e.s)
- Observateur.trice.s (sans droit de vote, mais qui s'intéressent à la mission, p.ex. : citoyen.ne.s et entreprises)

## LA GOUVERNANCE DU RESSORT-GÎM (le Conseil des partenaires v/s un conseil d'administration)

Le Conseil des partenaires (CP) est l'instance stratégique du RESSORT : c'est le CP qui est le gardien, entre autres, des orientations prises par l'Assemblée, du respect de la mission et de la vision, etc. Dans ses fonctions, le CP peut être comparé à un conseil d'administration d'une organisation légalement constituée. En parallèle de la réflexion sur l'incorporation possible du RESSORT, quatre tables ont été appelées à répondre aux questions suivantes :

1. **Quelles sont vos observations sur la composition et l'efficacité du Conseil des partenaires (CP) actuel du RESSORT-GÎM?**
2. **Quelles seraient les améliorations à apporter au CP ?**
3. **Quels sont les enjeux et différences entre un CA et le CP actuel ?**

D'après les participant.e.s de l'atelier, le Conseil des partenaires permet une belle représentativité des différents partenaires du territoire de la GIM et un ancrage solide des mobilisations en développement social. Cependant, le nombre de personnes qui y siège (16 représentants) rend les prises de décision difficiles et irritantes.

Il y a beaucoup de volonté des mobilisations locales et régionales de travailler ensemble. Il paraît important de clarifier les rôles et responsabilités de chaque instance du RESSORT-GÎM. Il faut assurer la représentativité des sièges vacants, surtout au niveau des élu.e.s.

La gouvernance actuelle (CP) pourrait sans doute être plus efficace si :

- On précise les rôles et responsabilités de chaque instance du RESSORT-GÎM (équipes, fiduciaire, CP, collègues électoraux, etc.) ;
- On précise l'affiliation entre le CP et les membres du RESSORT-GÎM au-delà des collègues électoraux et OSBNL (espaces de concertation) ;
- On améliore le pouvoir décisionnel lié à la mission ;
- On clarifie le besoin d'un membership ;
- On précise le besoin en ressources humaines ;
- On assure la représentativité politique au sein du CP et sur le terrain ;
- On améliore/recentre les communications entre le local et le régional ;
- On intègre un plan de travail lié au plan d'action ;
- On apprivoise davantage la mission, la vision et le mode de gouvernance ;
- On restitue les espaces démocratiques/décisionnels ;
- On inclut la représentativité du secteur logement/habitation et SHV au sein du CP.
- On le dégage des aspects administratifs.

La constitution d'un CA apparaît comme une solution pour certains, mais on y voit tout de même des avantages à conserver le CP actuel.

Parmi les avantages d'un CA :

- La légitimité des prises de décision ;
- Les responsabilités seraient plus claires ;
- Les décisions plus efficaces ;
- Un plus grand pouvoir décisionnel.

## Quatre axes d'intervention du RESSORT-GÎM (plan d'action 2019-2021)

Afin de réaliser son mandat, le RESSORT-GÎM souhaite se doter d'un plan d'action triennal basé sur les besoins de ses partenaires. Dans cette perspective, le Conseil des partenaires a créé à l'hiver 2018 un comité de travail qui a consulté les mobilisations territoriales en développement social sur leurs besoins en matière de soutien et d'accompagnement. Au printemps 2018, une vingtaine d'actrices et acteurs du développement social, dont le Conseil des partenaires du RESSORT-GÎM, se sont réuni.e.s lors d'un lac-à-l'épaule pour échanger sur les besoins identifiés en matière d'accompagnement et de soutien. À l'issue du Lac-à-l'épaule, les participant.e.s ont priorisé 4 axes qui correspondent à des besoins identifiés par les mobilisations territoriales en développement social. Ces 4 axes servent à orienter les interventions régionales du RESSORT-GÎM. Les voici :

1. SAVOIR - Lieu et espace de connaissance et de communication
2. FAIRE - Assurer le leadership des enjeux régionaux (chantiers)
3. SOUTENIR - Faciliter l'accès aux opportunités de financement et aux ressources
4. RAYONNER - Faire du RESSORT-GÎM le pôle de développement social de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine.

En juin 2018, un comité de travail (comité Axes d'intervention) a été mandaté pour développer des stratégies, objectifs, moyens et activités en lien avec les 4 axes prioritaires. Suite à ces travaux, une ébauche de plan d'action régional en développement social pour le RESSORT-GÎM a été rédigée et une consultation publique a été réalisée en octobre 2018 afin de le valider et de le bonifier.

L'activité avait donc pour but de questionner les participants de 8 tables de discussion sur le résultat de ces travaux, de valider et de bonifier la proposition d'un nouveau plan d'action régional en développement social pour les trois prochaines années (2019-2021) :

Les questions suivantes guidaient la réflexion :

- 1. Selon vous, est-ce que les stratégies et les moyens identifiés pour cet axe relèvent de la mission du RESSORT-GÎM ?**
- 2. Quelles sont les conditions minimales de réussite pour cet axe d'intervention ?**
- 3. Est-ce réaliste et réalisable actuellement avec les moyens et les ressources dont dispose le RESSORT-GÎM ?**
- 4. Quels sont, selon vous, les stratégies et moyens les plus urgents à appliquer ?**
- 5. Quels sont les porteurs des moyens identifiés ?**

L'activité s'est terminée par une plénière afin de mettre en relation tous les travaux des tables de discussion.

### Stratégies et moyens identifiés relevant de la mission du RESSORT-GÎM pour l'axe SAVOIR

*1.1. Connaître et faire connaître les besoins collectifs/communs des partenaires au sein du Réseau*

*1.2. Mettre en valeur le plan d'action du RESSORT-GÎM et les plans d'action locaux en DS*

Il est noté qu'on souhaite renforcer la cohérence et les liens entre le régional et le local. Selon certain.e.s, cette stratégie devrait se retrouver dans l'axe RAYONNER.

*1.3. Favoriser le réseautage entre les partenaires du DS*

Il faudrait préciser les points 1.3.3 *Préciser la gouvernance et adopter les règles nécessaires au fonctionnement du Réseau* et 1.3.4. *Définir les rôles et les responsabilités des organes/instances du RESSORT-GÎM (collèges électoraux, représentants du CP, etc.)*

Il est suggéré d'ajouter un point 1.3.6. *Créer des activités de transfert de connaissance avec les partenaires (ex. : conférences, etc.)*

Il est mentionné que les points 1.3.1. à 1.3.4. font plus ou moins référence à l'axe savoir.

*1.4. Favoriser le transfert et l'échange des connaissances/expertises entre les partenaires du Réseau et les mobilisations territoriales*

Il est suggéré de modifier le point par : *Favoriser l'acquisition et le transfert et l'échange des connaissances/expertises entre les partenaires du Réseau et les mobilisations territoriales*

Il est suggéré de retirer le point 1.4.1. *Encourager les partenaires à travailler ensemble en communauté de pratique.*

Il est suggéré de modifier le point 1.4.4. par *Organiser des ateliers de **transfert, d'échange, de formation et de partage d'expertises** lors de la tenue d'un forum annuel et **dans d'autres occasions.*** (ex. : conférence, autoformation).

On mentionne qu'il devrait peut-être n'y avoir qu'une seule stratégie pour l'axe savoir : *Développer nos savoirs, partager nos expertises à travers les travaux en chantier.*

### Conditions minimales de réussite

- Plus de mobilisation au sein des activités du RESSORT-GÎM
- Adhésion/engagement

- Clarifier les objectifs, rôles, mandats et responsabilités
- Se limite à une seule stratégie

### **Moyens actuels dont dispose le RESSORT-GÎM**

D'après les participant.e.s, il est important de définir les besoins en termes de ressources humaines et de définir précisément la gouvernance.

### **Stratégies/ moyens prioritaires et porteurs**

Comme les stratégies 1.1. à 1.3. sont déjà bien en cours, la priorité va à la stratégie 1.4. *Favoriser le transfert et l'échange des connaissances/expertises entre les partenaires du réseau et des mobilisations territoriales (des chantiers entre autres).*

### **Stratégies et moyens identifiés relevant de la mission du RESSORT-GÎM pour l'axe FAIRE**

Avant tout, il est suggéré d'ajouter une stratégie prioritaire sur les enjeux (ex. : déterminer les enjeux de chaque chantier).

#### *2.1. Rassembler les partenaires au sein de chantiers portant sur des thèmes/champs spécifiques du DS*

Il est mentionné qu'il faut assurer un leadership sur les enjeux régionaux.

On suggère d'ajouter un point relatif au besoin financier des déplacements des partenaires pour participer aux chantiers (ex. : créer un fond adéquat pour le déplacement des partenaires et la logistique).

#### *2.2. Amener les partenaires à développer une vision commune pour chaque chantier*

#### *2.3. Développer des solutions visant à répondre aux besoins collectifs identifiés et partagés par plusieurs territoires de la GÎM*

On se questionne sur le point 2.3.1. *Identifier/documenter/actualiser les besoins/enjeux de chaque chantier*. Il serait important de préciser que l'identification des besoins doit être réalisée par les membres des chantiers régionaux.

#### *2.4. Coordonner la mise en œuvre des décisions et le suivi des actions des chantiers*

Il est mentionné que le point 2.4.1. *Embaucher une ressource humaine et favoriser sa rétention* est une condition minimale et transversale plutôt qu'un moyen. Il faut cependant clarifier si on parle d'une ressource humaine dédiée aux chantiers.

Il est suggéré d'inverser le moyen 2.4.2. *Assurer l'animation, la logistique des rencontres de chantier et le suivi, en collaboration avec le comité organisateur* et la stratégie 2.4. *Coordonner la mise en œuvre des décisions et le suivi des actions des chantiers* afin de rendre le libellé pertinent.

### **Conditions minimales de réussite**

- Implication des élus.es;
- Implication et/ou engagement des partenaires dans chacun des chantiers;
- Ressource humaine dédiée aux chantiers (de l'organisation de la logistique à la rédaction des comptes-rendus);
- Mise en commun d'outils;
- Moyens financiers pour assurer le déplacement des partenaires;

- Assurer la réalisation du point 2.1.2. *Planifier, avec le comité organisateur, et réaliser deux (2) rencontres par chantier, annuellement*

### **Moyens actuels dont dispose le RESSORT-GÎM**

Il est mentionné que cette question doit être débattue au CP. Il manque trop d'éléments pour permettre à l'assemblée de répondre à cette question.

### **Stratégies/ moyens prioritaires et porteurs**

*2. 3 Développer des solutions visant à répondre aux besoins collectifs identifiés et partagés par plusieurs territoires de la GIM, devient prioritaire puisque les points 2.1. Rassembler les partenaires au sein de chantiers portant sur des thèmes/champs spécifiques du DS et 2.2. Amener les partenaires à développer une vision commune pour chaque chantier sont déjà bien enclenchés.*

### **Stratégies et moyens identifiés relevant de la mission du RESSORT-GÎM pour l'axe SOUTENIR**

**La stratégie 3.1.** *Rendre le financement et les ressources en DS accessibles pour le RESSORT-GÎM et les mobilisations territoriales en DS*

**La stratégie 3.2.** *Rassembler les partenaires financiers et les amener à travailler ensemble relève de la mission du RESSORT-GÎM*

Il est cependant noté que cette stratégie apparaît plus comme un moyen appartenant à la stratégie précédente, 3.1.

**La stratégie 3.3.** *Favoriser l'harmonisation et la répartition des fonds disponibles auprès des partenaires financiers*

**La stratégie 3.4.** *Assurer la pérennité financière et organisationnelle du RESSORT-GÎM et des mobilisations territoriales DS*

On suggère de modifier cette stratégie : *Assurer la pérennité financière et organisationnelle du RESSORT-GÎM et la **distribution des fonds aux mobilisations locales en DS***

### **Autres stratégies ou moyens proposés par les répondants.es de la consultation en ligne qui n'ont pas été intégrés au plan d'action :**

Nommons les ici 3.5. et 3.6.

*3.5. Soutenir les mobilisations locales dans la mise en œuvre de leurs plans de communautés (p.ex. : formations, support aux équipes locales)*

Il est mentionné que ceci relève de la mission du RESSORT-GÎM. Il est important d'évaluer le besoin des ressources au soutien/accompagnement (RH, implications, etc.) au sein des mobilisations locales.

*3.6. Favoriser l'autonomie de la région en DS*

Il est mentionné que ceci ne relève pas de la mission du RESSORT-GÎM.

### **Conditions minimales de réussite**

C'est difficile à évaluer sans portrait global pour les gens de l'externe.

- Consolider la structure de base du RESSORT-GÎM (important) ;
- Transparence/fluidité d'information ;
- Efficacité dans l'utilisation des ressources ;

- Arrimage entre les organisations, tables régionales (complémentarité entre elles).

### **Moyens actuels dont dispose le RESSORT-GÎM**

Cela semble irréalisable avec seulement deux ressources humaines. Il faut évaluer les besoins. Dans le contexte actuel, il paraît important de prioriser des éléments.

### **Stratégies/ moyens prioritaires et porteurs**

Il est prioritaire d'évaluer les besoins en termes de ressources humaines, du soutien et de l'accompagnement au sein des chantiers et des mobilisations locales.

Il est cependant noté :

*3.1. Rendre le financement et les ressources en DS accessibles pour le RESSORT-GÎM et les mobilisations territoriales DS :*

Ajouter les porteurs suivants : Tous (agents.es en DS, coordination, tous les partenaires régionaux (DSP, URLS, ESVH, etc.)

*3.2.1. Créer un comité de financement :*

Inclure le Dialogue avec la FLAC.

**Stratégies et moyens identifiés relevant de la mission du RESSORT-GÎM pour l'axe RAYONNER**

*4.1. Se faire connaître et reconnaître en tant qu'interlocuteur privilégié et pôle d'expertise en DS de la GÎM auprès des décideurs et organisations*

Il est mentionné qu'il faut faire rayonner le développement social à travers l'éducation populaire et la revitalisation. Qu'il faut passer à travers les autres stratégies pour rayonner.

*4.2. Faire connaître les besoins, les enjeux, les résultats et les réussites du DS de la GÎM auprès des médias, de la population et des acteurs œuvrant en DS à l'extérieur de la région*

Le RESSORT-GÎM devrait communiquer aux élu.e.s les besoins exprimés et les revendications faites au travers d'instances plus hautes (ex. : lettre en copie-conforme).

*4.3. Prendre position sur des enjeux en DS*

*4.4. Influencer la prise de décision et conseiller les décideurs*

Il est noté que les stratégies 4.3. et 4.4. sont interreliées.

On note que dans le plan d'action, souvent un moyen répond davantage à une stratégie.

**Conditions minimales de réussite**

- Avoir un plan de communication est essentiel, mais un budget devrait y être attaché;
- Améliorer les communications avec la Table des préfets;
- Bien vulgariser la matière, l'illustrer par des exemples concrets;
- Développer davantage d'expertises liées à lutte contre la pauvreté;
- Siéger au RQDS pour partager l'expertise et les réalisations;
- Débattre des préoccupations et enjeux des chantiers et établir un processus de prise de décisions sur appui (ex. : appui moral, lettre d'appui)

**Moyens actuels dont dispose le RESSORT-GÎM**

Les besoins sont plus grands que ce que peut livrer le RESSORT-GÎM. La mise en commun de ressources humaines à travers le réseau pourrait être une solution (temporaire). Actuellement, deux ressources ne suffisent pas (coordonnatrice, agente en DS).

**Stratégies/ moyens prioritaires et porteurs**

*4.1. Se faire connaître et reconnaître en tant qu'interlocuteur privilégié et pôle d'expertise en DS de la GÎM auprès des décideurs et organisations*

Il est noté qu'il faut cependant travailler la définition, l'image, le message à véhiculer.

*4.2. Faire connaître les besoins, les enjeux, les résultats et les réussites du DS de la GÎM auprès des médias, de la population et des acteurs œuvrant en DS à l'extérieur de la région*

*4.2.1. Communiquer les résultats des Chantiers régionaux et des mobilisations locales en DS*

Il est noté qu'il faudrait communiquer des exemples concrets d'enjeux régionaux. Qu'il serait important d'avoir une équipe sur le terrain. La question de la reconnaissance des enjeux régionaux, et des projets concertés qui en émergent, est aussi importante (ex. : lors de dépôts de demande de financement).

## **Lancement du site Web**

Sur une base volontaire, les participants se sont réunis à la Marina de Gaspé, le 28 novembre en soirée pour un 5 à 7 festif. L'activité organisée en collaboration avec le Réseau des partenaires en développement social des Îles-de-la-Madeleine se voulait un moment pour faire connaissance.

On en a profité pour lancer le nouveau site Web du RESSORT-GÎM : <http://ressortgim.ca/>

## Compte rendu des ateliers de discussion du 29 novembre

### LA VISIOCONFÉRENCE – SIMPLE, RAPIDE ET EFFICACE POUR TRAVAILLER ENSEMBLE

Animé par André St-Onge, agent de mobilisation en développement collectif, Carrefour jeunesse Îles-de-la-Madeleine

Prise de notes : Anne-Julie Landry

Nombre de participants : 8

#### Mise en contexte :

En raison du travail collaboratif, du partage des expertises et expériences, des formations communes, des chantiers et des communautés de pratique, la visioconférence est devenue un outil nécessaire pour le RESSORT-GÎM GIM et ses partenaires. À partir des équipements dont disposent le RESSORT-GÎM et les territoires, des ordinateurs, tablettes et cellulaires, comment faire de ces rencontres virtuelles des expériences où chacun devient contributif plutôt que spectateur? André propose des trucs et astuces pour rendre une rencontre en visioconférence agréable et efficace. Le RESSORT-GÎM ayant une licence Zoom, l'atelier utilisait cette plateforme comme exemple.

#### Enjeux soulevés :

- Comment favoriser la participation de tou.te.s en visioconférence ?
- Comment animer une réunion participative en visioconférence ?

#### Grandes lignes à retenir :

La visioconférence doit être contributive pour tou.te.s, c'est-à-dire qu'il doit y avoir un espace pour dialoguer, et ce, pour chacune des parties prenantes. Il ne faut pas avoir l'impression d'être en webinaire. C'est important que l'animateur.trice soit sensibilisé.e aux bonnes pratiques d'échange en visioconférence.

Il est aussi important d'avoir un bon équipement et une bonne préparation, un branchement filaire plutôt que par Wi-Fi. Il faut privilégier un micro-casque pour isoler les sons ambiants.

La plateforme Zoom est utilisée par plusieurs partenaires étant donné qu'elle utilise moins de bande passante que les autres plateformes.

## L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL EN LOGEMENT

Animé par Ambroise Henry, directeur général Groupe ressource en logement collectif (GRLC)

Prise de notes : Catherine Cyr Wright

Nombre de participants : 11

### Enjeux soulevés en matière de logement dans la GÎM :

- Logement pour les personnes faisant face à des problématiques de santé mentale ;
- Offre de logement dans différents milieux pour les nouveaux arrivant.e.s ;
- Logements locatifs (appartements) pour les aîné.e.s qui souhaitent faire la transition entre leur maison et un CHSLD ;
- Manque de données (notamment différenciées selon le sexe) sur la situation du logement pour présenter aux élu.e.s (entre autres) ;
- Les taux d'inoccupation en Gaspésie sont en deçà de 3 %, ce qui est très préoccupant (idéalement, ce taux serait autour de 5 %) ;
- Les fusions territoriales (p. ex. Gaspé, Percé, etc.) cachent les dynamiques locales. Par exemple, les statistiques de Gaspé ne représentent pas nécessairement la réalité de Cap-aux-Os ;
- La réalité touristique (logements loués à prix fort à la semaine) est aussi à prendre en considération ;
- Logement dans les communautés autochtones.

### Grandes lignes à retenir :

L'observatoire de l'habitation GÎM, c'est une plateforme dynamique où l'on peut voir l'évolution des données, où l'ensemble des données concernant l'habitation convergent. L'observatoire comprend des statistiques, un centre de documentation (où se retrouveraient les données qualitatives), un outil géographique et, éventuellement, un répertoire des logements sociaux présents sur le territoire.

Les sources de données auxquelles nous avons accès :

- Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) : la nouvelle Stratégie nationale sur le logement du Canada dispose de fonds pour la recherche et la cueillette de données ;
  - En ce qui concerne le taux d'occupation, pour la région on n'a que les taux pour la ville de Gaspé et les Îles-de-la-Madeleine (comptabilisé seulement pour les municipalités > 10 000 habitants).
- Statistiques Canada :
  - Recensement régulier (aux 5 ans) ;
  - Enquête nationale sur les ménages (dernière en 2011).
- Institut de la statistique du Québec
- Indice du logement locatif canadien (ici, seulement Gaspé et les Îles)
- Société d'habitation du Québec

Autres sources potentielles :

- Achat de données – Statistiques Canada ;
- Les municipalités – Fiches de renseignement foncier ;
- Des enquêtes maison.

Il est mentionné qu'il serait intéressant de rassembler nos besoins en matière de données et de mener notre propre enquête régionale.

Il serait aussi intéressant de se pencher sur l'adaptabilité des logements : logements adaptés pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale et de déficience intellectuelle (diminution du nombre de familles d'accueil), logements pour les personnes en perte d'autonomie, etc.

## **SITUATION ET BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE 0-5 ANS ET DE LEURS FAMILLES**

Animé par Jessica Synnott (Vision Gaspé Percé Now), Cathy Brown (CASA), Helena Burke (CAMI)

Prise de notes: Sophie Leblanc

Nombres de participant.e.s : 13

### **Enjeux soulevés :**

- Vulnérabilité plus grande chez les enfants anglophones ;
- Taux de faible revenu plus élevé chez les parents d'enfants anglophones ;
- Manque d'accès et faible promotion des services en anglais (même dans les CPE) ;
- Taux de chômage plus élevé chez la population anglophone gaspésienne ;
- Programme de francisation pour personnes immigrantes peu adapté aux anglophones.

### **Grandes lignes à retenir :**

Il est important d'agir tôt et de travailler ensemble. Pour mieux rejoindre les citoyen.ne.s anglophones, les intervenantes proposent une série de pistes de solutions :

- La promotion des services en anglais
- Le partage d'informations avec les organismes qui rejoignent déjà les citoyen.ne.s anglophones (ex. Vision Gaspé Now, CASA, etc.).
- Une offre de services bilingues dans les CPE afin de favoriser les maillages entre communautés.

Pour diminuer le taux de chômage et répondre aux besoins de main-d'œuvre de la région, il serait important de favoriser l'employabilité et l'intégration professionnelle des personnes anglophones (ex. investir dans le soutien aux employeur.euse.s pour l'embauche de travailleur.euse.s anglophones).

Les intervenant.e.s soulèvent également des défis spécifiques rencontrés par les communautés anglophones. D'abord, les anglophones sont parfois réticent.e.s envers les programmes offerts de francisation destinés aux personnes immigrantes (organismes d'accueil des personnes immigrantes non financés pour l'aspect anglophone). Qui plus est, peu de personnes ont le moyen de se payer des cours particuliers de francisation.

Également, les enfants anglophones vivent l'isolement (peu de communication avec les enfants francophones), surtout entre les territoires de MRC qui se chevauchent entre anglophones et francophones (ex. : Port-Daniel, Barachois).

Finalemant, aux Îles-de-la-Madeleine, beaucoup de jeunes anglophones quittent l'école pour pêcher et participent peu à la vie de la communauté.

## **POUR DES MILIEUX DE VIE SAINS, ACCESSIBLES À TOUS ET FAVORABLES À L'ÉQUITÉ**

Animé par Marie-Ève English et Christine Laliberté, Table saines Habitudes de Vie GÎM

Nombre de participant.e.s : 26

Prise de notes : Sophie Leblanc et Julie Pariseau

### **Enjeux soulevés :**

- Inégalités sociales de santé dans la région ;
- Contraintes d'accessibilité en période d'hivernale (aménagements peu ou pas accessibles) ;
- Défis d'accès géographiques pour les municipalités situées aux extrémités (éloignées des centres-villes) ;
- Coûts peu élevés de la malbouffe.

### **Grandes lignes à retenir :**

Comment faire pour rendre les milieux plus équitables, favorables aux saines habitudes de vie et sécuritaires ?

Les déterminants de la santé sont : l'éducation, le transport, le logement, l'aménagement, l'environnement physique, les habitudes de vie et le niveau de vie.

En agissant sur les habitudes de vie, on peut lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il faut rendre les choix sains, accessibles et faciles, ce qui signifie sortir un peu de notre zone de confort pour penser à des solutions créatives et être en mode solutions.

Des initiatives peuvent avoir des retombées concrètes et contribuer à des milieux de vie plus favorables, plus accessibles et équitables pour tou.te.s. Pour y arriver, il faut prévoir dès le départ à la façon dont les aménagements vont être perçus, utilisés et anticiper les obstacles pour les personnes qui auront à les utiliser. Les aménagements doivent être accessibles et sécuritaires. On doit tou.te.s se sentir concerné.e.s par l'accessibilité. Des personnes vulnérables, aux personnes handicapées, il faut avoir une approche inclusive.

Miser sur la santé, ça passe par la prévention! Il faut agir maintenant sur nos habitudes de vie en rendant, par exemple, la malbouffe moins accessible.

### **Exemples concrets de projets de milieu de vie sains :**

**Berceau du Canada** (Jean-François Houde, représentant de l'office des personnes handicapées du Québec nous présente cet exemple) : Ce projet avait tout d'abord pour but de redonner accès à la rivière aux citoyen.ne.s de Gaspé en créant un parc riverain à la rivière York. Il fallait que ce soit sans obstacle pour que tout citoyen puisse le visiter. Il fallait que l'accès s'intègre au réaménagement routier. Ce fut un travail de concertation de plusieurs partenaires. C'est un trajet de 1,5 km et tou.te.s peuvent y circuler de façon sécuritaire.

Il y a eu une ouverture et une transparence du promoteur. Il y a eu un partage d'expertise et un soutien des autorités publiques. On a mis en valeur l'histoire de la région. On a mis en place des infrastructures récréotouristiques. On a rehaussé l'aspect esthétique. On a soutenu le commerce local.

**Cirque social des Îles-de-la-Madeleine :** Il s'agit d'un projet en persévérance scolaire et saines habitudes de vie.

Ce programme est offert aux jeunes de 12 et plus. Il favorise l'estime de soi, le sentiment d'appartenance à un groupe et le respect, et ce, à travers la pratique des arts du cirque dans un lieu sécuritaire. Il permet aux personnes de reprendre leur vie en mains et, en général, de réintégrer le milieu scolaire. Les jeunes peuvent bénéficier de la présence d'un.e intervenant.e social.e en plus des instructeur.trice.s de cirque.

Les jeunes y voient un impact positif : estime de soi, confiance, dépassement de soi.

Le projet a commencé dans le cadre des programmes de formation aux adultes et maintenant, il y en a aux extrémités des Îles. Il y en a aussi dans les maisons pour personnes âgées. Des salles sont accessibles à moindre coût et des activités gratuites sont proposées. Le cirque social est un organisme autonome, mais il dépend de tou.te.s les partenaires qui gravitent autour de lui.

Site Web : <http://www.ecoledecirquedesiles.com/cirque-social1.html>

## L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME : QU'EST-CE QUE ÇA MANGE EN HIVER ?

Animé par Véronique Allard, agente de liaison, et Geneviève Giguère, coordonnatrice, Regroupement des organismes communautaires de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (ROC-GÎM)

Prise de notes : Benoit Cayouette

Nombre de participant.e.s : 13

### Enjeux soulevés :

- Financement des organismes
- Pauvreté et exclusion

### Grandes lignes à retenir :

Les animatrices proposent un atelier d'introduction permettant d'associer des organismes à un type d'organisation, afin de distinguer les organismes communautaires autonomes (OCA), des organisme communautaires (OC) et organismes à but non lucratif (OBNL).

Elles présentent la liste des critères permettant de distinguer l'action communautaire (qui doit répondre aux 4 premiers critères) de l'action communautaire autonome (qui doit posséder les 8 critères pour être reconnue).

1. Organisme à but non lucratif
2. Enraciné dans la communauté
3. Vie associative et démocratique
4. Autonome de mission, d'approche, de pratiques et d'orientation
5. Constitué à l'initiative des gens de la communauté
6. Mission sociale qui favorise la transformation sociale
7. Pratiques citoyennes et approche globale (mobilisation, pétition, sensibilisation, etc.)
8. Conseil d'administration indépendant du réseau public

Le respect de l'ensemble de ces critères donne accès au financement du PSOC (Programme de soutien aux organismes communautaires, financement à la mission globale).

Outre regrouper les organismes communautaires autonomes de notre région, le ROCGIM a un rôle de promotion et de défense de l'action communautaire autonome, d'éducation populaire et des enjeux politiques.

Le ROCGIM travaille à offrir des outils à ses membres pour les soutenir dans la réalisation de leur mission globale et pour leur organisation interne. Le ROCGIM fait également des représentations politiques et est un membre actif de la Coalition des TROCs.

Deux ressources :

L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec (2001), <https://santesaglac.gouv.qc.ca/medias/org-comm-politique-action-commun.pdf>

Le Cadre de référence en matière d'action communautaire (2004), [https://www.cisss-ca.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/rerelations\\_organismes\\_communautaires/SACA\\_cadre\\_referance\\_action\\_communautaire.pdf](https://www.cisss-ca.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/rerelations_organismes_communautaires/SACA_cadre_referance_action_communautaire.pdf)

## L'ÉVALUATION PARTICIPATIVE

Animé par Frédéric Vincent, consultant en développement organisationnel et collectif, en collaboration avec Anik Truchon, démarche de développement social de Haute-Gaspésie, et Julie Pariseau, équipe de développement social de Côte-de-Gaspé.

Prise de notes : Manon Guité

**Nombre de participant.e.s : 13**

**Enjeux soulevés :**

**Grandes lignes à retenir :**

Les critères qui guident une démarche participative :

- Des partenaires impliqué.e.s dans chacune des étapes de l'évaluation
  - o Pour un processus d'évaluation qui soit réellement collectif, l'objet d'évaluation (Qu'est-ce qu'on souhaite observer, ensemble?) doit aussi être déterminé collectivement.
- Des partenaires consulté.e.s dans le processus, i.e. au-delà même de leur champ d'expertise et d'intérêt.

Il faut également prévoir du temps pour l'évaluation, c'est-à-dire :

- Évaluer de manière réaliste le temps exigé et identifier les différentes étapes;
- Mandater une ressource pour coordonner la démarche, ce qui exige :
  - o Ajouter l'évaluation à la liste de tâches de la ressource;
- Si aucune ressource n'est disponible ou compétente, il est possible de faire appel à une ressource externe (et d'y dédier des ressources financières).

Pour intégrer l'habitude et le réflexe de l'évaluation, au quotidien, il faut :

- Se questionner
- Mesurer
- Observer
- Ajuster

## **DISCUSSIONS SUR LES ENJEUX ET ACTIONS POSSIBLES À PARTIR DU PPN ET DE LA MPC (PPN : Panier de provisions nutritif ; MPC : Mesure du panier de consommation)**

Animé par André St-Onge

Prise de notes : Ambroise Henry

Nombre de participant.e.s : 7

### **Mise en contexte :**

En 2016, le coût du PPN a été calculé pour les Îles-de-la-Madeleine. On a pu documenter un écart de 16 % entre le coût du PPN aux Îles et celui à Montréal. À l'hiver 2018, un relevé à l'échelle de la région a montré des résultats moins concluants. Au-delà du prix établi par le PPN, le relevé dans les épiceries fait ressortir les coûts journaliers qu'une personne doit consacrer pour répondre à ses besoins alimentaires de base.

Au-delà du comparable avec Montréal, que peut-on apprendre du PPN sur l'alimentation des personnes les plus vulnérables de nos territoires ? Quelles actions peuvent être menées pour améliorer l'alimentation des gens ?

### **Enjeux soulevés :**

- Étiquetage en magasin
- Éducation populaire
- Accès à une épicerie vs les déserts alimentaires

### **Grandes lignes à retenir :**

- Précision et spécificités des données de la MPC versus les décisions gouvernementales.
- L'impact des pertes en épicerie est considéré dans le PPN, à 5 %.
- L'impact de la malbouffe sur le PPN à des degrés divers dans toutes les régions.
- Accessibilité des produits locaux est un argument à utiliser pour améliorer la situation.

## **LES DISPARITÉS DE NIVEAUX DE VIE, COMMENT S'EN PARLER ET AGIR VERS UN BIEN-VIVRE MIEUX PARTAGÉ ?**

Animé par Vivian Labrie, chercheuse autonome associée à l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)

### **Objectifs :**

- Sensibiliser les participants.es aux disparités de niveaux de vie entre les ménages (par décile) et à ce qu'elles signifient concrètement.
- Permettre un partage concret d'expériences et de perceptions entre les participant.e.s ainsi qu'une mise à jour par rapport à la simulation de 2016 pour les personnes y ayant participé.

Vivian propose des outils pour évaluer les projets en développement social en tenant compte de l'enjeu des inégalités. Pour consulter les outils : [https://rqvvs.qc.ca/sites/default/files/181005-pauvrete\\_et\\_ruralite-entre\\_le\\_local\\_et\\_le\\_global-cahier\\_0.pdf](https://rqvvs.qc.ca/sites/default/files/181005-pauvrete_et_ruralite-entre_le_local_et_le_global-cahier_0.pdf)

## **NOURRIR NOTRE MONDE** | Animé par Marie-Ève Paquette

Marie-Ève Paquette nous explique ce qu'est le mouvement « Nourrir notre monde ».

Il s'agit d'un mouvement de mobilisation qui vise à favoriser une alimentation saine, locale et durable pour et par l'ensemble de la communauté. Il rassemble les acteur.trice.s du monde bioalimentaire, de la production, transformation et distribution, tout en donnant une grande place aux organismes du milieu, à la participation citoyenne et au monde municipal.

En soutenant la mise en place de plusieurs actions concrètes, le mouvement souhaite augmenter l'autonomie alimentaire sur les territoires. Par son rôle d'influence, « Nourrir notre monde » participe à dynamiser le milieu tout en étant solidaire d'une meilleure qualité de vie pour tous.

Ce mouvement de prise en charge collective peut :

- Améliorer l'accès à des aliments de proximité, frais et de qualité, grâce à des circuits courts de distribution comme des marchés publics ;
- Favoriser le réseautage, de la terre à l'assiette ;
- Augmenter le partage de savoirs en apprenant à cultiver et à transformer ensemble des aliments d'ici ;
- Soutenir les projets émergents en faisant une grande place à l'implication citoyenne.

Rattaché à la démarche intégrée en développement social (DIDS), « Nourrir notre monde » a pris racine en Haute-Gaspésie en 2017. Il s'étend désormais aux territoires de trois MRC de la Gaspésie : Haute-Gaspésie, Côte-de-Gaspé et Rocher-Percé.

Pour en savoir plus sur le mouvement, consultez la capsule vidéo : [https://www.youtube.com/watch?v=p\\_qTpDg1yLI](https://www.youtube.com/watch?v=p_qTpDg1yLI)

## Annexe 1 – Programme

### PROGRAMMATION DU 28 NOVEMBRE 2018

ANIMATEUR : Philippe Garon, généraliste des arts littéraires, Philippe explore notamment la poésie, le conte, le récit, le théâtre, l’essai et la chanson. Animal grégaire, l’écriture se vit pour lui surtout dans les rencontres et le mouvement : bûcher, jardiner, skier. Parallèlement à sa carrière artistique, il s’intéresse au fonctionnement des OBNL et offre ses services à titre de formateur et d’animateur. Il aime les arbres, la philosophie et la soupe aux légumes.

8 h 30 Inscription et accueil

9 h Ouverture et mot de bienvenue et présentation des objectifs de la journée

9 h 15 Présentation de l’animateur et déroulement de la journée

9 h 30 **L’HISTOIRE DU RESSORT-GÎM** : Ses moments marquants

9 h 45 **LE RESSORT-GÎM : C’EST QUOI ET C’EST POUR QUI ?**

10 h 30 PAUSE

10 h 45 **LA GOUVERNANCE DU RESSORT-GÎM**

11 h 30 Des projets inspirants en développement social : MRC du Rocher-Percé

11 h 45 Des nouvelles du Chantier Logement

12 h DÎNER

13 h Des nouvelles du Chantier Sécurité autonomie alimentaire (SAA)

13 h 15 **ÉLECTIONS AU CONSEIL DES PARTENAIRES – SIÈGES VACANTS**

13 h 45 Des projets inspirants en développement social : MRC de la Côte-de-Gaspé

13 h 55 **PLAN D’ACTION RÉGIONAL EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

14 h 20 PAUSE

14 h 35 **LES QUATRE AXES D’INTERVENTION DU RESSORT-GÎM** – Atelier de discussion  
Savoir, Faire, Soutenir et Rayonner

15 h 35 **LES STRATÉGIES D’INTERVENTION** - Plénière Popcorn

16 h Résultat des élections et retour sur les objectifs de la journée

16 h 15 FIN

17 h **Lancement du nouveau site Web du RESSORT-GÎM** | 5 À 7 à participation volontaire  
En collaboration avec l’équipe en développement social des Îles-de-la-Madeleine

## PROGRAMMATION DU 29 NOVEMBRE 2018

8 h 30 Accueil des participants

8 h 45 1<sup>er</sup> bloc d'ateliers :

1. **LA VISIOCONFÉRENCE – SIMPLE, RAPIDE ET EFFICACE POUR TRAVAILLER ENSEMBLE** | Animé par André St-Onge, agent de mobilisation en développement collectif, Carrefour jeunesse Îles-de-la-Madeleine
2. **L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL EN LOGEMENT** | Animé par Ambroise Henry, directeur général Groupe ressource en logement collectif (GRLCGÎM)
3. **SITUATION ET BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE 0-5 ANS ET DE LEURS FAMILLES** | Animé par Jessica Synnott, Cathy Brown et Helena Burke
4. **POUR DES MILIEUX DE VIE SAINS, ACCESSIBLES À TOUS ET FAVORABLES À L'ÉQUITÉ** | Animé par Marie-Ève English et Christine Laliberté, Table saines Habitudes de Vie GÎM

10 h PAUSE

10 h 15 2<sup>e</sup> bloc d'ateliers :

5. **L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME : QU'EST-CE QUE ÇA MANGE EN HIVER ?** | Animé par Véronique Allard, agente de liaison et Geneviève Giguère, coordonnatrice, Regroupement des organismes communautaires de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (ROC-GÎM)
6. **L'ÉVALUATION PARTICIPATIVE** | Animé par Frédéric Vincent, consultant en développement organisationnel et collectif
7. **DISCUSSIONS SUR LES ENJEUX ET ACTIONS POSSIBLES À PARTIR DU PPN ET DE LA MPC** (PPN : Panier de provisions nutritif ; MPC : Mesure du panier de consommation) | Animé par André St-Onge
8. **POUR DES MILIEUX DE VIE SAINS, ACCESSIBLES À TOUS ET FAVORABLES À L'ÉQUITÉ** | *Atelier répété* | Animé par Marie-Ève English et Christine Laliberté, Table saines Habitudes de Vie

11 h 30 Pause obligatoire – Ouverture des salles

11 h 45 Des projets inspirants en développement social : MRC d'Avignon et Bonaventure

12 h DÎNER

13 h Des projets inspirants en développement social : MRC de la Haute-Gaspésie et l'archipel des Îles-de-la-Madeleine

13 h 15. **LES DISPARITÉS DE NIVEAUX DE VIE, COMMENT S'EN PARLER ET AGIR VERS UN BIEN-VIVRE MIEUX PARTAGÉ ?** | Animé par Vivian Labrie, chercheuse

autonome associée à l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)

Partie 1 | Sensibiliser les participants.es aux disparités de niveaux de vie entre les ménages (par déciles) et à ce qu'elles peuvent signifier concrètement. Comment des projets de développement social dans la région peuvent tenir compte des disparités de niveaux de vie existantes dans une perspective de bien vivre mieux partagé.

13 h 45 **ENTRE LE LOCAL ET LE GLOBAL, NOS PROJETS PASSENT-ILS LE TEST ?**

Partie 2 | Exploration d'outils issus du projet de recherche « La lutte à la pauvreté et à l'exclusion menée par les municipalités du Réseau villes et villages en santé en contexte de ruralité »

14 h 15 **CONSTAT DES EXPLORATIONS**

Partie 3 | Constat des explorations et regard sur ce qu'on apprend pour continuer d'avancer vers un mieux vivre mieux partagé.

14 h 30 PAUSE

14 h 45 **NOURRIR NOTRE MONDE** | Animé par Marie-Ève Paquette

« Nourrir notre monde » est un mouvement de mobilisation qui vise à favoriser une alimentation saine, locale et durable pour et par l'ensemble de la communauté.

15 h Retour sur les objectifs de la seconde journée et mot de la fin

15 h 15 FIN

## Annexe 2 – Mot de bienvenue de la coordonnatrice

Chères, chers partenaires du développement social de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine,

Bienvenue au Forum-Assemblée 2018 du *Réseau solidaire pour le rayonnement des territoires de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine* (RESSORT-GÎM).

Votre présence à Gaspé aujourd’hui, et demain, témoigne de votre affection pour notre région et surtout de votre intérêt à développer des communautés accueillantes, inclusives où chaque personne dispose des conditions favorables à son épanouissement. La Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine sont bien connues pour leur environnement : une terre généreuse, une nature inspirante, des ressources abondantes. Notre région se fait aussi de plus en plus reconnaître pour sa force et la capacité de sa population à se mobiliser. Dans le but de soutenir cette volonté des milieux qui souhaitent se rassembler, se concerter et travailler collectivement. Vous, actrices et acteurs du développement social, avez créé, il y a quelques années, un réseau régional : le RESSORT-GÎM.

Ce réseau s’est développé grâce à votre appui et à l’engagement de plusieurs intervenantes et intervenants, actives et actifs, au niveau local et régional. Tous les efforts réunis ont mené à de nombreuses réussites que vous aurez l’occasion de découvrir pendant les deux jours de ce Forum-Assemblée. Les réalisations se présentent aussi bien sous la forme de processus que d’activités concrètes et observables sur le terrain.

Comme vous le savez, une démarche régionale de cette envergure ne se construit pas sans difficulté, puisque des changements et des besoins émergent continuellement. Dans ce contexte, votre participation et vos idées deviennent un atout indispensable pour mieux orienter et organiser le travail collectif au sein du RESSORT-GÎM. À ce Forum-Assemblée, vous aurez l’occasion d’alimenter la réflexion et d’aider notre mobilisation à franchir des étapes. Il ne fait aucun doute que votre avis peut contribuer à l’amélioration de nos pratiques, notamment, de gouvernance et au développement des savoirs. Bien sûr toutes et tous, nous ne partageons pas les mêmes préoccupations. Néanmoins, je suis convaincue de vos qualités et de vos capacités à relever les défis et les enjeux, ensemble, avec pour objectif la recherche du bien commun.

Enfin, ce Forum-Assemblée c’est votre moment de rencontre : un merveilleux prétexte pour converser, aller vers l’autre, faire connaissance, dialoguer, créer des liens, entrevoir des possibilités, rêver à des projets communs et peut-être même, concrétiser des partenariats. Alors, le Conseil des partenaires et l’équipe du RESSORT-GÎM vous souhaitent un excellent moment avec nous et entre vous, créatrices et créateurs de richesse collective.

Bon forum-assemblée!

Marie-Claude Hudon, coordonnatrice RESSORT-GÎM

## Annexe 3 – Critères de priorisation

### CRITÈRE DE PRIORISATION EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Étant donné les caractéristiques des territoires de notre région et les ressources limitées, il est primordial de faire un exercice de priorisation parmi les problématiques et besoins évoqués.<sup>1</sup>

Pour faire ces choix, on peut utiliser les critères sélectionnés et classés dans les quatre dimensions suivantes de la priorisation courante en développement social:

#### A- URGENCE D'AGIR

- Présence d'actions en cours
  - Personnes, familles ou communautés défavorisées/vulnérables
- 

#### B- VOLONTÉ D'AGIR (individuelle et collective)

- Intérêt, engagement individuel et collectif
- 

#### C- POUVOIR D'AGIR

- Pouvoir d'agir collectif
  - Opportunité, « c'est le bon moment »
  - Financement disponible
  - Enjeu commun régional (ralliant 2 MRC ou +)
- 

#### D- RAYONNEMENT ET IMPACT

- Retombée à court terme
  - Potentiel de changement/transformation  
(des conditions de vie/ milieux de vie/comportements des personnes)
- 

1. CRDS, Prendre la route du développement social, outil p.3B, consulté en ligne le 25.08.2015 à l'adresse:  
[http://crds.centre-du-quebec.qc.ca/client/uploads/Librairies/Fichiers/outilsAA-8A\\_final.pdf](http://crds.centre-du-quebec.qc.ca/client/uploads/Librairies/Fichiers/outilsAA-8A_final.pdf)

## Annexe 4 – Nos repères et nos fondements

### VISION

Que les partenaires de la région Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine travaillent ensemble, en réseau, de façon concertée et intégrée, pour renforcer la cohésion sociale et réduire les inégalités sociales au sein des territoires.

### MISSION

SOUTENIR LA MOBILISATION et ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES LOCAUX de la région de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine dans la prise en charge de leur développement social, selon les principes de concertation, du pouvoir d’agir et de la participation citoyenne.

### CAUSE COMMUNE

La lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale

Pauvreté (définition) : Condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaire pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société.

### VALEURS

- Justice sociale
- Égalité
- Équité
- Participation citoyenne
- Respect du territoire habité et de l’environnement
- Respect des droits et libertés
- Entraide et solidarité

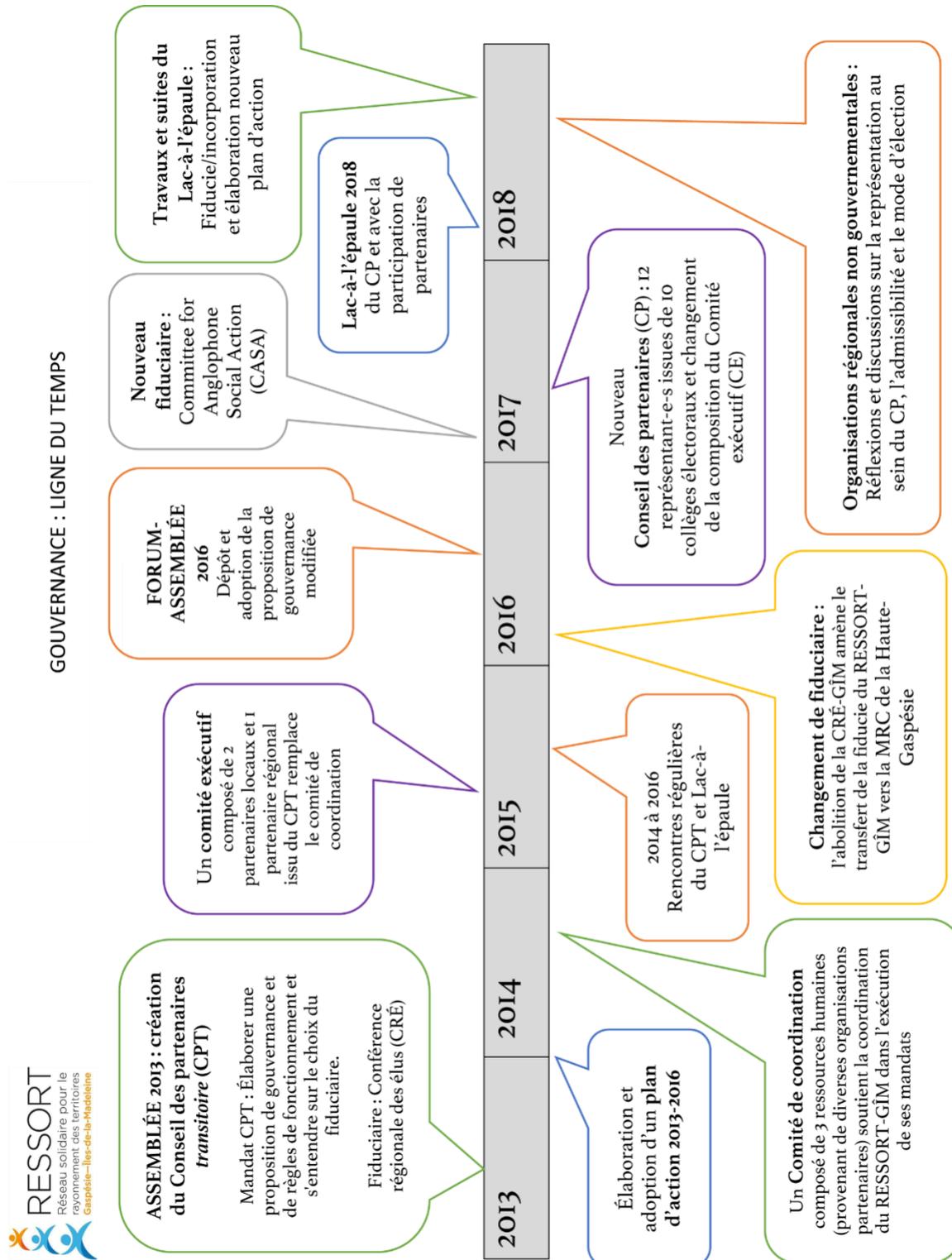
### PRINCIPES

Concertation : Engagement volontaire des intervenants-es autour de problèmes et de solutions relatifs à leur communauté. La dynamique intersectorielle repose sur l’idée que les facteurs déterminant la santé et les conditions de vie appellent des actions plus intégrées et continues.

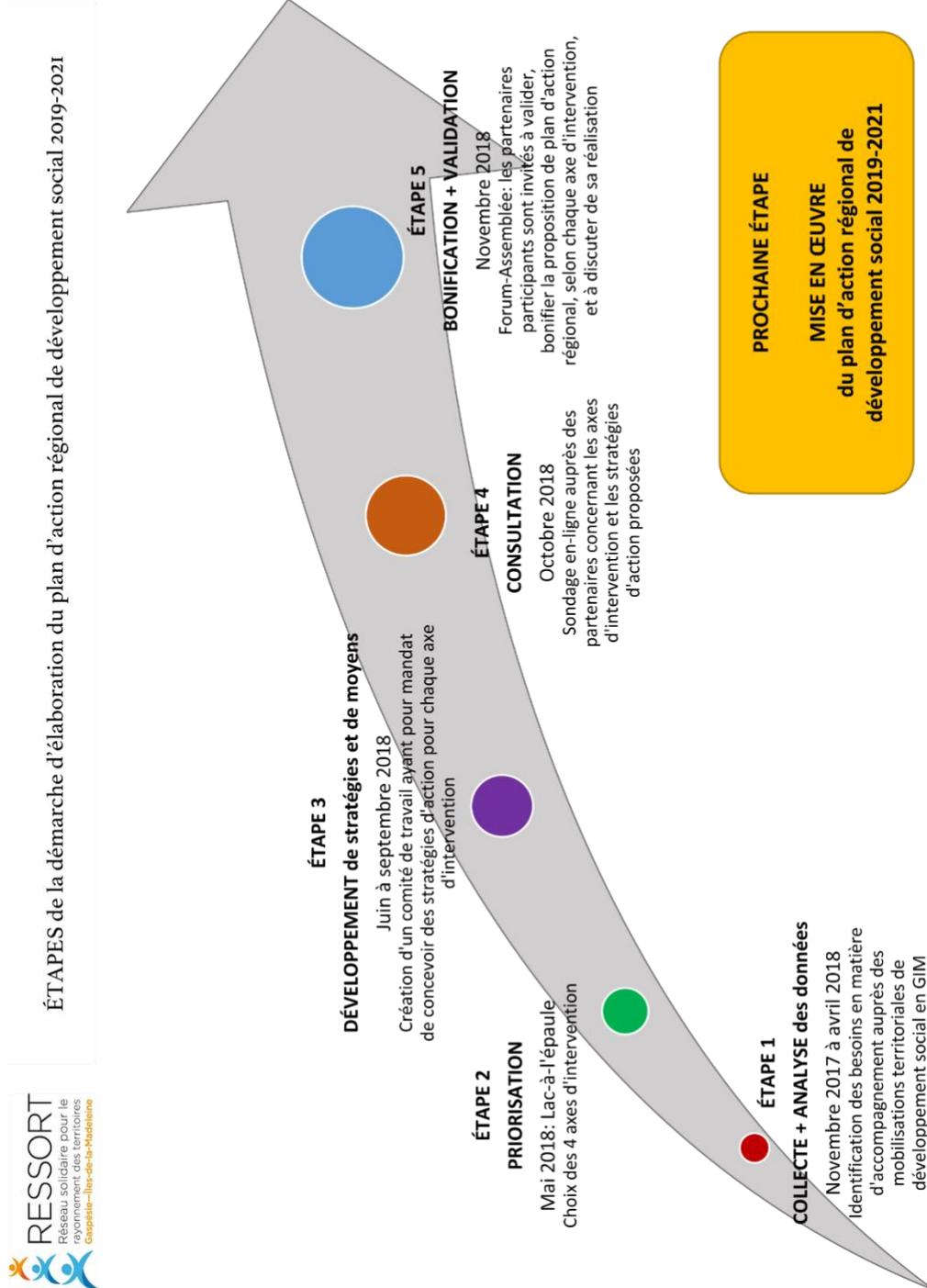
Pouvoir d’agir : Nous devons amener les personnes, groupes et collectivités à exercer un plus grand pouvoir sur leur vie et sur leur santé.

Participation citoyenne : Nous devons favoriser l’engagement des citoyennes et des citoyens dans les différentes actions liées à la vie collective.

## Annexe 5 - Gouvernance : Ligne du temps



# Annexe 7 - Étape de la démarche d'élaboration du plan d'action régional en développement social 2019-2021



## Annexe 8 – Procès-verbal, élection au Conseil des partenaires

### PROCÈS-VERBAL

Élection des représentant.e.s de deux organisations régionales non gouvernementales

Tenue le 28 novembre 2018, à l'Hôtel Baker de Gaspé (salle Hector-Denis) à 13 h 15

#### 1. Élection d'un.e président.e, d'un.e secrétaire et de scrutateurs.trices d'élection

Philippe Garon est proposé comme président d'élections. Il accepte.

Claudie est proposée comme secrétaire d'élections. Elle accepte.

Julie Lacasse est proposée comme scrutatrice d'élection pour la Gaspésie et Jean-Hugues Robert est proposé comme scrutateur d'élection aux Îles-de-la-Madeleine. Tous deux acceptent.

#### 2. Élection des représentants d'organisations régionales non gouvernementales

Philippe ouvre la période de mise en candidature.

Deux postes d'organisation régionale non gouvernementale sont vacants, mais seulement une organisation a officiellement soumis sa candidature avec un document autorisé par son conseil d'administration : la *Table saine Habitudes de vie*.

Centraide et le CERMIM ont aussi signifié leur intérêt, mais n'ont pas déposé officiellement de lettre.

Philippe ferme la période de mise en candidature et déclare la *Table Saines Habitudes de vie* élue par acclamation.

#### 3. Période de questions

Sophie Lévesque mentionne qu'il serait important de pourvoir rapidement le poste d'ONG toujours vacant, et ce, depuis 2016.

Simon Pelletier propose que le CP propose, le plus rapidement possible, une démarche afin de pourvoir rapidement ce poste. André St-Onge l'appuie.

Marie-Ève Paquette aurait aimé que l'Assemblée puisse proposer les candidatures plutôt que les organisations se présentent elles-mêmes.

## Annexe 9 – Liste des participant.e.s

Ambroise Henry	Groupe ressource en logements collectifs GÎM
André St-Onge	Équipe de développement social des Îles
Anick Lepage	Droits et Recours Santé Mentale GIM
Anik Truchon	Démarche intégrée en développement social de La Haute-Gaspésie
Anne-Julie Landry	CIRADD
Audrée Dufour	Produire la Santé ensemble
Benoît Cayouette	Réseau développement social Rocher-Percé
Benoit Côté	Maison de la famille Grande-Vallée
Brigitte Aucoin	Commission scolaire des Îles
Bruce Wafer	Municipalité d'Escuminac
Carol Saucier	Solidarité Gaspésie
Carole Proulx	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Catherine Cyr Wright	Table de concertation des groupes de femmes GIM
Cathy Brown	CASA
Christine Beaudoin	MRC de la Côte-de-Gaspé
Christine Laliberté	Table saines habitudes de vie GÎM
Claudie Thibodeau	RESSORT-GÎM
Colin Lafleur	BDCAS (Table DS MRC Avignon)
Éloïse Bourdon	Direction de la Santé publique GÎM
Émilie LeBlanc Labergre	Pôle d'économie sociale GIM
Gabrielle Neveu	ESPACE Gaspésie-les-Îles
Geneviève Giguère	ROCGÎM
Geneviève Plourde	Ville de Gaspé
Ginette Arseneau	CISSS DES ILES
Greg LeBlanc	CISSSG
Guy Gallant	MRC Avignon, Table des Préfets
Helena Burke	CAMI
Isabel Garcia	CLSC Rocher-Percé
Jacinthe Leblanc	Droits Devant et Collectif gaspésien pour un Québec sans pauvreté
Jean-Aimé Francoeur	Centre local d'Emploi Côte de Gaspé

Jean-Claude Plourde	GESTIO NOVE Consultants
Jean-François Houde	Office des Personnes handicapées du Québec
Jean-Hugues Robert	Réseau des partenaires en DS des Îles et groupe en persévérance scolaire
Jean-Michel Landry	Regroupement des MRC de la Gaspésie
Jessica Synnott	Vision Gaspé-Percé Now
Josée Darveau	URLS GIM
Julie Lacasse	CISSSG
Julie Pariseau	MRC de la Côte-de-Gaspé
Julien Deraiche	CISSSG
Kim Harrison	CASA
Louis-Charles Rainville	Direction de santé publique GÎM
Manon Guité	Avenir d'enfants et Complice persévérance scolaire
Marie Jeanne Cotton	Table régionale de concertation des Aînés
Marie-Christine Lévesque	Démarche intégrée développement social Haute-Gaspésie
Marie-Claude Hudon	RESSORT-GÎM
Marie-Eve English	Direction régionale de santé publique GÎM
Marie-Eve Paquette	Nourrir notre monde Haute-Gaspésie
Martine Coulombe	Bureau de Services Québec de Sainte-Anne-des-Monts
Martine Dumaresq	CRII
Maryève Charland-Lallier	Stratégie Vivre en Gaspésie (CJGIM)
Mathieu Lapointe	Ville de Carleton-sur-Mer
Mayka Thibodeau	CERMIM
Mona Sirois	Centre de pédiatrie sociale en communauté de la Côte-de-Gaspé
Monica Poirier	Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Nicolas Arseneau	Carrefour jeunesse emploi des îles
Olivier Deruelle	MRC de La Côte-de-Gaspé (Démarche en développement social)
Ronald Arsenault	Fondation communautaire Gaspésie - Les îles
Rose Elmonde Clarke	Municipalité de Grosse-Île
Simon Pelletier	CAR GÎM et ministère de la Famille
Sophie Ferrero	École de cirque des Îles
Sophie LeBlanc	MRC Avignon (Développement social)
Sophie Lévesque	Avenir d'enfants

Suzanne Gérin-Lajoie	Direction de la santé publique GÎM
Sylvie Sarrasin	Cuisine collective Îles-de-la-Madeleine
Tanya Jalbert Samson	Pouvoir des mots Gaspé
Thérèse Lepage	CISSSG
Véronique Allard	ROCGÎM
Véronique Chiasson	Réseau de partenaires en développement social des Îles

